



Journée nationale
**promotion
santé mentale
positive** / 13 mars

**Votre municipalité joue un rôle essentiel
dans la promotion de la santé mentale**

Faisons un pas de plus ensemble !

Le 31 mars 2022, les élus de l'Assemblée nationale adoptaient à l'unanimité le projet de loi n° 498 visant à faire du **13 mars** la **Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive**.

Le 13 mars, l'occasion nous est donnée de faire ensemble un pas de plus pour mettre en lumière l'importance d'accroître et de maintenir le bien-être personnel et collectif, de soutenir la résilience et de prévenir l'émergence de problèmes sociaux et de santé mentale.



Proclamez le **13 mars** comme la **Journée nationale de promotion de la santé mentale positive** lors d'une séance du conseil municipal.
Voir modèle de proclamation joint



Portez fièrement l'**épinglette de la Journée**.
Commandez-les au coût de 3 \$ plus les frais de transport au promotion@santementaleca.com



Découvrez et faites connaître à vos équipes et à la population les **outils de notre campagne « CRÉER DES LIENS »** qui se tiendra du 13 mars 2023 au 12 mars 2024.
santementaleca.com



Abonnez-vous à notre **infolettre** pour ne rien manquer de nos initiatives de promotion tout au long de l'année.
santementaleca.com



Découvrez comment les **7 astuces** pour favoriser une bonne santé mentale peuvent s'appliquer au sein de votre communauté.
msmq-municipalites.jimdofree.com

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous vous remercions chaleureusement de votre engagement pour la santé mentale de la population !

SANTÉ
MENTALE
QUÉBEC



Chaudière-Appalaches

Promouvoir. Soutenir. Outiller.

Marie-Philip Dufresne, *directrice*
info@santementaleca.com
santementaleca.com

p. j. Modèle de proclamation
Calendrier d'activités à faire pendant l'année